

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat de vente

Entre 0.00 € et 170.000 €, la commission est de 5.000 € TTC

Entre 170.000 € et 499.000 €, la commission est de 3% TTC

A partir de 500.000 €, la commission est de 2% TTC

Ou toutes autres conventions particulières négociées entre les parties.

Estimation gratuite dans le cadre d'un mandat.

Estimation entre 120 € TTC et 200 € TTC selon la mission, pour les dossiers administratifs

Carte professionnelle N°6701 2017 000 019 670 – Transactions sur immeubles et fonds de commerce- CCI Alasce Eurométropole

Eurl au capital de 8 000 € - SIRET 415 135 151 00033 – APE 6831 Z – R.C. Strasbourg : B415 135 151 – Lieu de juridiction : Strasbourg

En dehors des honoraires normalement dû, l'agence n'accepte aucun fonds, effets ou valeurs. Ceux-ci devant être remis aux rédacteurs d'actes authentiques.